

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR Vendredi 23 janvier 2026 Nogent-sur-Marne et Visioconférence

- 1- Approbation du procès-verbal du comité directeur du 13 décembre 2025
- 2- Point financier : atterrissage 2025 et méthodologie 2026
- 3- Bilan Direction Générale / Direction Technique Nationale
- 3- Désignation des délégués fédéraux, des présidents de jury, des membres du comité d'équité et des délégués antidopage des régates nationales 2026- Médailles d'honneur 2025
- 4- Attribution des labels 2026 Ecole Française d'Aviron
- 5- Calendrier sportif 2027
- 6- Attribution de la Grande Médaille d'Or
- 7- Affiliations
- 8- Questions diverses

Sont présents :

Christian	VANDENBERGHE	Président
Frédéric	ANDOLFI	Secrétaire Général Vice-Président Délégué
François	BANTON	Trésorier Général
Jean-Pierre	BREMER	Vice-Président en charge du sportif et du haut niveau
Claude	DUBOULOZ	Membre en charge de l'aviron de mer
Sophie	GAUTIER-GUYON	Vice-Présidente en charge des commissions
Bénédicte	OUVRY	Vice-Présidente en charge de l'animation et communication avec les territoires, de la mixité et de l'inclusion
Martine	SCOTTON	Secrétaire générale adjointe
Vincent	ALLIGIER	
Brigitte	ANDRIEU	
Brigitte	BLAISE	
Dominique	BOSQUELLE	
Anne	COPIN DE NAYVILLE	
Anne	DAUVERGNE-PARISE	
Bélanda	DUFOUR	
Nicolas	GUYOT	
Gaëlle	IRAGNE	
Philippe	LOT	
Léo	RONCHARD	
Marion	PESTOURIE	
Benjamin	SCRIVE	
Delphine	SIGAL	
Anne	TOLLARD	

Total : 23 présents

Assistent :	Sébastien VIEILLEDENT	Directeur Technique National/Directeur Général (visio)
	Caroline AUTOUR	Secrétaire de Direction
	Vanessa LÉTÉ	Secrétaire de Direction

Excusés :	Fabien	AUBANEL
	Hugo	BEUREY
	Pierre	GOUDET
	Guylaine	MARCHAND

Le Président et le Vice Président délégué adressent leurs vœux aux membres du comité directeur et ouvre la séance à 19h00.

1. Approbation du procès-verbal du comité directeur du 13 décembre 2025

F. Andolfi soumet à l'approbation le procès-verbal du comité directeur du 13 décembre 2025.

LE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 13 DECEMBRE 2025 EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ (23 voix/23 présents).

2- Point financier : atterrissage 2025 et méthodologie 2026

F. Banton présente la situation de trésorerie au 31 décembre 2025, qui s'élève à 1 457 237 €, représentant 63,35 jours de fonctionnement, hors trésorerie affectée aux travaux pour 621 763 €. Les produits à recevoir s'établissaient à 351 620 €.

Au 23 janvier, la trésorerie de fonctionnement est de 968 237 €, soit 42 jours de fonctionnement, la trésorerie travaux restant inchangée. Les créances liées aux subventions et clients s'élèvent à 215 619 €, correspondant à environ 140 000 € encaissés depuis l'arrêté des comptes.

Concernant l'atterrissage des comptes 2025, une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 120 100 € attribuée par le Conseil départemental du Val-de-Marne, ainsi que des recettes partenaires encaissées en décembre, permettent de ramener le déficit prévisionnel à environ 95 000/98 000 €, conforme aux orientations annoncées.

S'agissant du budget 2026, celui-ci sera construit sur la base d'un montant prévisionnel d'environ 2,7 M€ pour le contrat de performance. La DTN mettra en place des fiches actions afin de rattacher chaque engagement au projet fédéral et d'en assurer le suivi analytique. Les travaux budgétaires sont engagés et partiellement avancés.

F. Banton signale une baisse significative des heures de bénévolat de 4 000 à 6 000 heures par rapport aux années précédentes, représentant une valorisation d'environ 180 000 €, et rappelle la nécessité d'un suivi plus rigoureux. Pour l'année 2025, le total des heures de bénévolat représente 16 721 heures pour un montant de 501 600 €.

3. Bilan Direction Générale / Direction Technique Nationale (Annexe 1)

S. Vieilledent présente un bilan de l'activité fédérale 2025, portant sur la direction technique nationale et la direction générale, en complément des bilans déjà communiqués, notamment sur le haut niveau.

L'année 2025 est qualifiée d'année charnière, marquée par la sortie de l'olympiade Paris 2024, le lancement du projet fédéral 2025–2028, du nouveau contrat de développement et du projet de performance fédéral, ainsi que par une transformation importante de la structuration et du fonctionnement fédéral. Elle constitue une année de transition, de structuration et de fondation.

Les travaux engagés ont conduit à une adaptation de l'organigramme, avec la création de deux postes de DTN adjoints (haut niveau et vie fédérale), afin d'améliorer la coordination, le suivi et la transversalité des actions,.

Sur les indicateurs fédéraux, au 31 août 2025, la fédération compte 45 424 licences, en légère baisse de 1,4 % par rapport à 2024, et 129 871 pratiquants, en recul de 2,5 % après un pic historique en 2024. La féminisation poursuit sa progression pour atteindre 47 %. Une baisse

marquée est observée chez les jeunes de 10 à 14 ans (-12 % depuis 2023), identifiée comme un enjeu prioritaire pour les prochaines années. La fédération compte en 2025 409 clubs affiliés. Chiffre aujourd'hui stable et pertinent suite aux travaux de mise à jour des indicateurs dans le cadre de notre mouvance intranet

Le contrat de développement 2025–2028 décline opérationnellement le projet fédéral autour du développement durable des pratiques, de la structuration et de la professionnalisation de notre réseau, de l'accessibilité, de l'inclusion et de l'attractivité.

Les objectifs cibles à l'horizon 2028 portent notamment sur 50 000 licenciés, 150 000 pratiquants et la poursuite de la féminisation et de la labellisation des structures. Les indicateurs sont en cours de consolidation.

Concernant le projet de performance fédéral, les objectifs structurants ont été engagés : ouverture du Centre national d'entraînement, centralisation de la haute performance, mise en place d'une nouvelle structuration territoriale du haut niveau et d'une nouvelle méthodologie d'entraînement. Les résultats sportifs confirment un positionnement international intermédiaire solide dans un contexte post-olympique, l'année 2025 ayant été avant tout dédiée à la transition et la mise en place de notre nouvelle structuration.

Le projet fédéral 2025–2028, articulé autour de quatre axes (Structurer, Accompagner, Gagner, Innover), affiche un taux global de déploiement de 72 % sur 117 actions en 2025. Les axes « Structurer » et « Gagner » sont les plus avancés, tandis que les axes « Accompagner » et « Innover » monteront en puissance à partir de 2026.

Les bilans des pôles et services font état d'une activité soutenue, notamment sur l'accompagnement des structures, le développement des pratiques, la formation, la communication et l'accompagnement de la performance, dans un contexte de transformation organisationnelle important.

S. Vieilledent souligne que l'année 2025 a permis de poser des bases solides pour la suite de l'olympiade.

L'année 2026 devra être consacrée à l'assimilation, la consolidation et l'amplification des transformations engagées, au service de la performance durable, du développement fédéral et de l'attractivité.

A.Tollard-Nottelet remercie S. Vieilledent pour la clarté de son bilan. Elle souligne comme point très positif l'augmentation significative du nombre de personnes entrant en formation, tant chez les bénévoles que chez les professionnels. Cette dynamique est essentielle pour accompagner les jeunes – et moins jeunes – au sein des clubs.

Elle se dit rassurée par les perspectives pour 2025 et 2026, avec une hausse continue des effectifs en formation, permettant d'anticiper le déploiement de l'axe 2 avec des encadrants formés.

F. Andolfi remercie l'ensemble des comités départementaux pour la gestion des formations d'initiateurs, ainsi que les ligues pour les formations d'éducateurs.

Il met en avant le travail important réalisé et la forte dynamique collective, rendue possible notamment grâce à la mobilisation des territoires.

S. Vieilledent indique que l'équipe formation, coordonnée par Virginie Telliez, s'est progressivement densifiée.

Ce renforcement était nécessaire pour relancer la dynamique mais aussi pour activer plusieurs nouvelles actions structurantes, comme la mise à jour des contenus de formation et la relance des commissions pédagogiques.

Il rappelle également, dans ce cadre, un projet important prévu pour 2026 pour le service formation, en lien avec le développement progressif de nos méthodologies d'entraînement.

Basé sur une meilleure assimilation et compréhension des fondamentaux physiologiques et biomécaniques de la performance en aviron, ce projet aura pour objectif de formaliser, étudier et comparer nos trois contenus méthodologiques d'entraînement : Mund, Grobler et désormais Maurogiovanni.

Cette démarche visera également à enrichir les contenus existants par l'intégration de nouveaux apports et de connaissances récentes

L. Ronchard remercie S. Vieilledent pour son bilan. Il fait ensuite part des retours remontés des territoires et des entraîneurs de clubs, faisant état d'une réelle inquiétude concernant l'avenir de la pratique chez les jeunes.

Il souligne l'existence d'un phénomène à la fois démographique et culturel, lié à l'évolution des pratiques sportives et du rapport au sport. Cette situation engendre des difficultés importantes, voire une forme de détresse, pour certains entraîneurs et clubs. Il observe notamment une prise de distance croissante entre le milieu scolaire et le milieu sportif, ainsi qu'une attente forte des parents pour une meilleure reconnaissance de la pratique sportive dans le parcours scolaire de leurs enfants.

L. Ronchard évoque la nécessité de réfléchir à une collaboration renforcée, éventuellement inter-fédérale, afin de promouvoir l'intégration du sport, de la dynamique associative et de l'excellence sportive dans le cadre scolaire, malgré les sensibilités que ces notions peuvent susciter au sein de l'Éducation nationale.

Il estime qu'une meilleure prise en compte du sport dans les dossiers scolaires inciterait davantage les familles à soutenir la pratique sportive, dans un contexte marqué par une pression scolaire croissante, notamment autour de Parcoursup.

Il constate une baisse générale de la pratique sportive et indique qu'une grande majorité des clubs se trouvent aujourd'hui en difficulté.

Il précise que de nombreux entraîneurs se déclarent volontaires pour s'investir dans les réflexions et actions menées par la DTN, afin de partager des retours d'expérience et de contribuer à des démarches collectives.

S. Vieilledent confirme l'intérêt d'un partage d'expériences entre clubs et territoires, estimant que cette démarche pourrait constituer une première réponse concrète face à un contexte complexe. Il souligne qu'il existe néanmoins des clubs qui parviennent à développer des projets dynamiques et attractifs, et que la valorisation de ces initiatives pourrait permettre de contrebalancer les difficultés actuelles.

Il rappelle que ces enjeux sont à la fois générationnels, structurels et contextuels, et souligne que le sujet a déjà été abordé lors du séminaire de la DTN de décembre, à travers une intervention dédiée à la compréhension des nouvelles générations.

Il indique que, si ces évolutions concernent l'ensemble du mouvement sportif, elles représentent un défi particulier pour notre discipline, compte tenu de ses valeurs et de ses fondamentaux historiques.

Il propose qu'une réflexion approfondie soit menée afin de mieux faire connaître aux nouvelles générations les atouts et les richesses de la discipline. Il rappelle aussi, qu'en anticipation une large partie du projet fédéral 2025-2028 a été formalisé dans le but de contrecarrer cette problématique notamment dans les axes 2,3 et 4

B. Scrive revient sur les récents incidents de sécurité numérique touchant le milieu fédéral et sportif. Il indique que la fédération a su réagir rapidement face aux situations rencontrées et ne semble pas, à ce stade, avoir subi de compromission majeure de données. Il souligne toutefois la nécessité de rester prudent sur ce sujet, tout en suggérant qu'une communication mesurée pourrait être envisagée.

Il remercie ensuite l'équipe formation pour son travail, soulignant l'importance des résultats obtenus, notamment en proportion du nombre de formés en initiateurs au regard du nombre d'adhérents, malgré la taille modeste de la ligue de la Réunion. Il met également en avant l'accompagnement des cadres fédéraux et l'évolution positive de la répartition des licenciés, notamment féminins.

Puis, B. Scrive insiste sur le rôle stratégique de la pratique indoor comme levier de développement des licences, en particulier auprès de publics éloignés de la haute performance et des clubs traditionnels. Il souligne le potentiel de cette pratique pour attirer de nouvelles catégories d'âge et favoriser une approche axée sur le sport plaisir.

Il appelle à donner une place renforcée à la commission indoor afin de porter des propositions concrètes, notamment sur l'évolution des modes de licence et les partenariats permettant de capter de nouveaux pratiquants.

S. Vieilledent encourage la poursuite des propositions de la commission indoor dans les orientations et les analyses évoquées par B. Scrive soulignant l'importance de l'aviron indoor pour accompagner le développement des nouvelles pratiques, de nos licenciés et pratiquants et de nos capacités à développer des modèles économiques novateurs

A. Copin de Nayville souligne les retours très positifs concernant les actions de communication menées lors des championnats, notamment les formats courts de type vidéos interactives impliquant entraîneurs, rameurs et arbitres. Elle estime que ces initiatives sont à pérenniser. Elle rappelle par ailleurs l'augmentation régulière de la participation aux championnats Masters, catégorie qui contribue pleinement à la vitalité de la fédération, même si elle n'est pas tournée vers le haut niveau.

F. Andolfi précise que la catégorie masters n'a pas vocation à être remise en cause, tout en soulignant la nécessité d'analyser finement les données de participation.

JP. Bremer constate une progression des effectifs dans les catégories d'âge orientées vers une pratique plaisir, indoor ou sur l'eau, en lien avec les enjeux de sport-santé. Il alerte toutefois sur la baisse préoccupante des effectifs dans les catégories jeunes, en particulier U17, historiquement vivier principal du haut niveau. Il rappelle que la performance internationale repose majoritairement sur ces catégories et que cette tendance doit demeurer une priorité fédérale.

A. Copin de Nayville partage ce constat et souligne l'évolution des comportements des jeunes, de plus en plus attirés par les usages numériques au détriment de la pratique sportive.

Dans le cadre du développement de nouvelles pratiques, N. Guyot informe le comité du lancement du *Nordic Rowing Challenge*, expérimentation indoor associant rameur, ski-erg et tir à la carabine laser, organisée le 7 février et coordonnée par la TSR C. Delas. Les résultats de cette action seront partagés afin d'envisager sa diffusion.

F. Andolfi signale également le lancement des *French Erg Series*, événement multi-ergomètres en partenariat fédéral, rassemblant déjà plus de 500 inscrits, visant à renforcer l'attractivité et le recrutement de nouveaux pratiquants.

4- Désignation des délégués fédéraux, des présidents de jury, des membres du comité d'équité et des délégués antidopage des régates nationales 2026

ÉPREUVES NATIONALES 2026				
	Président de Jury	Délégué anti-dopage	Délégué Fédéral	Comité équité (1 élu, 1 président du CO, 1 DTN, 1 arbitre)
Championnat de France Indor Paris 30/01 et 31/01	Emile ABRAHAM		Benedicte OUVRY	
Championnat de France Longue Distance - Mâcon - 07/03 et 08/03	Regis BOREL	Sébastien LEFFRAY	François BANTON	Sébastien LEFFRAY, François BANTON, représentant DTN
Championnat Individuel Cazaubon 27/03 et 29/03	Sandrine L'HUILLIER	Regis BOREL	Jean-Pierre BREMER	Regis BOREL, Jean-Pierre BREMER, représentant DTN
Championnat Élite Trophée des Clubs Mâcon 8/05 au 10/05	Rémi BOUSQUET	Emile ABRAHAM	Jean-Pierre BREMER	Emile ABRAHAM, Jean-Pierre BREMER, Représentant DTN
Championnat Mer Marseille 15/05 et 16/05	Nicolas PARQUIC	Sébastien LEFFRAY	Claude DUBOULOZ	Sébastien LEFFRAY, Claude DUBOULOZ, Représentant DTN
Championnat UNSS-FFSU Pont à Mousson 23/05 et 24/05	Sébastien BOUCART	Anne COPIN DE NAYVILLE	Frédéric ANDOLFI	Anne COPIN DE NAYVILLE, Frédéric ANDOLFI, Représentant DTN
Championnat Sprint Bourges 06/06 et 07/06	Anne COPIN DE NAYVILLE	Amélie ZECH	Sophie GAUTIER GUYON	Amélie ZECH, Sophie GAUTIER-GUYON, Représentant DTN
Championnat National Jeune Libourne 03/07 au 05/07	Sébastien LEFFRAY	Sandrine L'HUILLIER	Martine SCOTTON	Sandrine L'HUILLIER, Martine SCOTTON, Représentant DTN
Championnat Master Vichy 10/07 au 12/07	Amélie ZECH	Rémi BOUSQUET	François BANTON	Rémi BOUSQUET, François BANTON, Représentant DTN
Championnat Beach Seyne/Mer 04/09 au 06/09	Sébastien LEFFRAY	Nicolas PARQUIC	Guylaine MARCHAND	Nicolas PARQUIC, Guylaine MARCHAND, Représentant DTN
Coupe de France CNR 24/10 au 25/10	Amélie ZECH	Regis BOREL	Hugo BEUREY	Regis BOREL, Hugo BEUREY, Représentant DTN

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ (23 voix/23 présents) CES PROPOSITIONS.

5 – Attribution des Labels 2026 Ecole Française d'Aviron

Suite aux difficultés rencontrées par plusieurs clubs pour satisfaire certains critères, notamment concernant la déclaration des tuteurs et la délivrance des brevets, la liste des structures candidates à la labellisation sera soumise au vote lors du prochain comité directeur.

6- Calendrier sportif 2027

JP. Bremer évoque la saison 2027 et présente le travail de la commission sur le calendrier sportif 2027 :

- discussion sur l'opportunité de placer certaines épreuves fin mai ou début juin.
- le premier week-end de juin apparaît comme la date la plus satisfaisante au regard des contraintes scolaires et des échéances des clubs.
- difficulté à maintenir un championnat U19 isolé en raison du faible nombre d'épreuves : envisager couplage avec d'autres catégories
- volonté de réintroduire des épreuves U23 afin de redonner un objectif sportif avant l'été.

Deux points ne font pas débat au sein de la commission :

- le maintien du championnat Masters,

- le maintien des championnats sprint en tant qu'épreuves autonomes.

Ces compétitions présentent une forte participation et une densité satisfaisante.

La commission souhaite introduire des catégories Masters dans le cadre du championnat sprint.

Une réflexion est en cours concernant l'organisation des championnats masters et sprint. Actuellement, le championnat Masters se déroule mi-juillet, ce qui présente certains avantages. Toutefois, l'organisation d'un championnat national sprint en juin, intégrant les catégories U19 et U23, pourrait être perturbée par les échéances scolaires et universitaires.

En conséquence, la commission propose d'inverser l'organisation actuelle, à savoir :

- un championnat sprint en fin de saison, les 10 et 11 juillet,
- un championnat Masters en juin, envisagé soit les 19-20 juin, soit les 26-27 juin.

Le championnat de France longue distance a déjà été attribué par le Comité directeur à Nantes et resterait positionné en mars.

Le championnat élite individuel, prévu fin mars, convient au pôle performance.

Il est indiqué qu'en 2027, cette épreuve se déroulerait lors du week-end de Pâques, avant un retour en mars en 2028, compte tenu de l'évolution des échéances internationales.

Concernant les championnats de mer, la commission compétente ne s'est pas encore prononcée. Une demande a toutefois été formulée pour l'organisation d'un championnat de mer Enduro à Saint-Malo, positionné les 29 et 30 mai.

Le championnat sprint de plage devrait être maintenu début septembre. Cette période est également cohérente avec le calendrier international, les championnats d'Europe se tenant fin septembre et les championnats du monde fin octobre.

La Coupe des régions resterait programmée les 23 et 24 octobre.

Une réflexion est cependant engagée au sein de la commission sportive, en concertation avec les clubs et les ligues, visant à positionner à terme le championnat de France longue distance comme première épreuve de la saison, fin octobre ou début novembre.

Cette évolution impliquerait un repositionnement de la Coupe de France fin avril – début mai. Cette hypothèse ne concernerait pas la saison 2027, mais pourrait entrer en vigueur ultérieurement, avec des impacts dès la saison 2027-2028.

Concernant le championnat FFSU / UNSS, la date est confirmée au 15 mai, correspondant au week-end de Pentecôte, comme la saison précédente.

JP. Bremer précise enfin qu'une réunion de la commission sportive s'est tenue en lien avec le pôle performance afin de vérifier la compatibilité du calendrier envisagé avec les contraintes de la saison internationale.

L'objectif est d'assurer une meilleure cohérence entre les calendriers national et international.

La commission finalisera un premier projet de calendrier d'ici fin février, afin de le soumettre aux instances concernées.

L. Ronchard souligne l'importance de soigner les organisateurs de compétition. Il relève toutefois une difficulté récurrente : les membres de la commission sportive ressentent une pression constante qui ne leur permet pas de poser une stratégie globale.

Lorsqu'un candidat propose une date de compétition, il faut souvent réagir rapidement en raison de contraintes externes (marées, conditions locales, etc.), ce qui donne l'impression de fonctionner

davantage sous le mode tactique que stratégique. Cette situation impose de réfléchir bien en amont pour proposer un calendrier optimal.

F.Andolfi propose de stabiliser le calendrier sur deux ans, ce qui permettrait de réduire la pression ressentie par les organisateurs et la commission.

Il précise que cette approche est en cours de réflexion pour les épreuves enduro.

N. Guyot attire l'attention sur le contexte de la Coupe de France, dans laquelle l'intégration de nations étrangères nécessite une certaine stabilité. Tout changement de date pourrait entraîner la perte de participants internationaux, limiter l'attractivité et le niveau de la compétition. Il mentionne également les risques de crues à Vichy en mai, qui ont déjà empêché l'organisation de régates.

JP. Bremer confirme que la question de la Coupe de France est récurrente et qu'il est nécessaire de collecter des retours précis auprès des ligues et du Conseil des territoires. Il indique que deux ligues (AURA et LIFA) sont favorables à un positionnement en octobre-novembre, alors que certaines autres préfèrent des dates plus précoces.

La commission souhaite ouvrir le débat tout en restant consciente que tout changement de date impliquerait également une modification du contenu et de l'organisation de la Coupe de France, ce qui ne sera probablement pas possible avant 2028.

V. Alligier amende que la proportion de ligues favorables à octobre est minoritaire et suggère d'explorer des alternatives, notamment le couplage de la Coupe des régions avec les championnats seniors, afin de redéfinir les objectifs et optimiser l'organisation.

La commission prend note que ces éléments doivent être anticipés et discutés, notamment pour garantir la cohérence du calendrier et l'attractivité des compétitions, tant pour les clubs nationaux que pour les participants étrangers.

JP. Bremer complète les discussions concernant le championnat senior. Il indique que de nombreux échanges ont eu lieu avec le pôle performance, notamment avec A. Maurogiovanni, qui ne serait pas opposé à l'idée d'organiser un championnat senior avant l'été tous les 2 ans sur 4.

Il souligne enfin qu'il est nécessaire de réfléchir à la cohérence et à la stabilité du calendrier.

L. Ronchard propose de formaliser une recommandation sur la coupure estivale, afin d'assurer cohérence et alignement entre les dynamiques de préparation des collectifs France et le calendrier des clubs.

Il rappelle qu'une coupure est nécessaire, généralement entre 2 et 4 semaines, selon le niveau des athlètes et suggère de définir une période cible pour chaque catégorie d'âge, qui pourrait se situer en août ou à cheval entre juillet et août, permettant ainsi un alignement des structures tout en tenant compte des contextes locaux (activités estivales, contraintes salariales, organisation des clubs).

L'objectif serait que cette information émane du pôle haute performance et soit ensuite relayée aux clubs sous forme de consigne ou recommandation, laissant aux structures la possibilité de s'y conformer selon leurs contraintes.

S. Vieilledent juge la proposition pertinente. Il précise que la régularité est plus facile à maintenir pour les catégories U17 à U23, alors que pour les seniors, il peut y avoir davantage de variations avec des dates de championnat du monde variables en fonction du lieu d'organisation et de l'année olympique.

Il recommande que la commission sportive sollicite le pôle performance pour préciser cette proposition

7- Attribution de la Grande Médaille d'Or

Le Bureau fédéral n'a pas pu se prononcer sur la proposition de récipiendaire. Celle-ci sera soumise lors du prochain comité directeur.

8- Affiliations

• Relance activité

Aviron Nautisme Club de Lamentin (Ligue de Guadeloupe)

10- Questions diverses

• Conseil des Territoires

F. Banton remercie le Conseil des Territoires pour le travail effectué sur le projet de tarifs 2027 et plus particulièrement sur le montant de l'affiliation.

• Annexe 10 du RI :

A.Copin de Nayville signale une incohérence entre le règlement des championnats à critérium, revoté le 4 octobre, et le règlement intérieur.

Selon ce dernier, les modifications apportées aux annexes (anciennement annexe 10) ne sont applicables qu'à partir de la date d'ouverture de la saison sportive suivant la décision du Comité directeur, alors que la saison commence normalement le 1er septembre.

Elle rappelle que des problèmes similaires avaient eu lieu en 2015, avec des équipages perturbés par des critères concernant les participants étrangers.

S. Vieilledent précise que la partie du texte votée en temps et en heure reste celle qui fera foi en cas de litige.

F.Andolfi et M.Scotton conviennent qu'il est nécessaire de revoir le règlement intérieur pour l'ajuster à la réalité des prises de décision et s'assurer de sa cohérence avec les modifications des annexes.

• Jurys sur les manifestations nationales :

A. Copin de Nayville rappelle que les arbitres ont reçu tardivement leur nomination pour 2026, ce qui a entraîné des difficultés pour trouver des hébergements sur certains sites.

Il est précisé que l'envoi des nominations a été fait aux mêmes dates que les années précédentes, mais que le changement des dates des championnats a provoqué ce décalage perçu.

F.Banton ajoute que le retard est en partie lié au budget des arbitres, reçu la veille de Noël, ce qui a entraîné un traitement différé. Il profite de l'occasion pour souligner le besoin de réduire le nombre d'arbitres sur les championnats nationaux, estimant que 22 à 25 arbitres par championnat est disproportionné.

Fr. Andolfi indique que des discussions sont en cours avec R. Borel sur l'évolution du dispositif : certains postes pourraient être occupés par des bénévoles sous la responsabilité des arbitres, ce qui permettrait à la fois de diminuer le nombre d'arbitres nécessaires et de susciter des vocations. Cette évolution nécessitera toutefois une modification des textes réglementaires.

Le bureau et la commission travailleront à l'adaptation du code de la régate afin de permettre un ajustement du dispositif des arbitres sur les différents championnats, tout en garantissant la qualité et la sécurité des compétitions.

• Comité directeur

En février à définir

21 mars 2026 – en présentiel – 10h/16h

22 mai 2026 – en visioconférence – 19h-21h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

Frédéric ANDOLFI
Secrétaire Général
Vice-Président Délégué

Destinataires : Membres du comité directeur, Présidents de ligues,

Bilan 2025

Direction Technique Nationale – Direction Générale



2025 UNE ANNÉE CHARNIÈRE

Sortie de l'olympiade Paris 2024

- Lancement du **projet fédéral 2025–2028**
- Formalisation et lancement du nouveau **Contrat de développement** et du **Projet de Performance Fédéral**
- Transformation importante de la **structuration et du fonctionnement fédéral**

2025 : année de transition, de structuration et de fondations

STRUCTURATION ET COORDINATION DE LA DTN/DG

Adaptation de l'organigramme par rapport au nouveau **projet fédéral 2025-2028**

- Création de deux postes **DTN adjoints**
(HN/HP – Vie fédérale & territoires)
- **Centralisation** de la haute performance
- Ressources consacrées à
l'accompagnement des territoires/clubs
- Objectifs : **lisibilité, efficacité** et
décloisonnement



INDICATEURS FÉDÉRAUX – EFFECTIFS



Licences : 45 424 (–1,4 % vs 2024)

- Licences A : **35 445**
(stabilité)
- Femmes licenciées : **≈ 47 %**
(+ progression continue)

Pratiquants : 129 871 (–2,5 % vs
2024)

INDICATEURS FÉDÉRAUX – EFFECTIFS

Les indicateurs 2025 confirment une **stabilisation** du socle fédéral après la dynamique post-JOP, avec des évolutions contrastées selon les publics.

- **Licences (A, U, I, BF, D, IE) : Stabilisée suite montée progressive depuis 2021 + 13% en 2024** . Nous restons inférieur à l'objectif stratégique/historique de 50 000.
- **Licences A : 35 445**, niveau **stable** par rapport à 2023–2024
- **Pratiquants totaux : 129 871**, **stabilisation** après un pic historique à 133 170 en 2024 (- 2,5 %).
- **Féminisation : 21 552 femmes** licenciées (+1,3 % vs 2024), **23 872 hommes** ; la part des femmes poursuit sa progression tendancielle.





PAR CATÉGORIES DE PRATIQUANTS

**Baisse marquée J10–J14 (≈ –
12 % depuis 2023)**

- Stabilité seniors A : 26
755 licences
- Hausse continue des
pratiques indoor et
santé

**Enjeu central de fidélisation
des jeunes**

INDICATEURS FÉDÉRAUX – STRUCTURES

- **Clubs affiliés : 409 (–12 vs 2024)**
- **Ligues : 17**
- **Comités départementaux : 63**
- **Créations de clubs : 6**
- **Cessations : 5**

INDICATEURS FÉDÉRAUX – CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT

Un cadre stratégique partagé avec l'Agence nationale du Sport

Le contrat de développement 2025–2028 décline opérationnellement le projet fédéral de la Fédération Française d'Aviron en cohérence avec les orientations nationales de l'ANS.

Finalités du contrat 2025-2028

- Développer durablement les pratiques de l'aviron sur l'ensemble des territoires
- Structurer et professionnaliser le réseau fédéral
- Garantir des pratiques accessibles, inclusives et sécurisées
- Renforcer l'attractivité et l'image de la fédération

Axes structurants

- **Développement des pratiques** (indoor, beach rowing sprint, scolaire, sport-santé, para-aviron)
- **Lutte contre les violences et les discriminations**
- **Structuration, formation et professionnalisation des acteurs**
- **Innovation et transformation des modèles de pratique**

Objectifs cibles à horizon 2028

- 50 000 licenciés
- 420 clubs affiliés
- 150 000 pratiquants
- Hausse continue de la féminisation, de l'inclusion et de la labellisation des structures

INDICATEURS FÉDÉRAUX – CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT

Projet 1			2025			Projet 6			2025			Projet 11			2025		
Développement des patriques: Mer			Objectifs	Réalisé		Para aviron			Objectifs	Réalisé		Formation/Emploi			Objectifs	Réalisé	
Participants aux épreuves nationales mer			1300	1283		Nombre de licenciés en situation de hand			600	497		Nombre de diplômes professionnels délivrés			30	31	
Licenciés mer			10500			Nombre de sportifs classifiés dans l'année			30			Nombre de diplômes fédéraux délivrés			600	892	
Utilisateurs Nautic Santé			30			Nombre de participants Handi à des épre			250	507		Nombre de professionnels en activité dans les structu			280		
Projet 2			2025			Projet 7			2025			Projet 12			2025		
Aviron Indoor			Objectifs	Réalisé		Sport santé			Objectifs	Réalisé		Développement Durable			Objectifs	Réalisé	
Nombre de licenciés Indoor individuels (I.ir			200	14		Pratiquants atteints de pathologies*						Nombre d'utilisateurs de l'application Water Wardens			70		
Nombre de licenciés Indoor événementiel			450	538		Clubs labellisés Aviron Santé			65	62		Nombre de clubs équipés du Kit Avi'Nature			10		
Nombre de clubs abonnés (AviFit)			100	80		Coaches Aviron Santé formés			150			Nombre clubs participant aux week-ends de nettoya			22		
Nombre de participant(e)s aux championn			3700			Participants aux animations aviron santé			400								
Nombre de participants aux événements d			1500			Projet 8			2025								
Projet 3			2025			Outils applicatifs			Objectifs	Réalisé							
Structurer l'aviron: Aviron scolaire			Objectifs	Réalisé		Nombre d'utilisateur formation à distance			250								
Nombre de pratiquants scolaires			70000	74013		Nombre d'utilisateur appli e-Row Club			création								
Nombre de classe engagées dans disposit			850	860		Nombre d'utilisateur appli Avi'Club			création								
Nombre de participants aux épreuves nati			2200			Projet 9			2025								
Projet 4			2025			Lutte contre violence/discrimination			Objectifs	Réalisé							
Renforcer l'attractivité			Objectifs	Réalisé		Nombre d'actions de sensibilisation nation			1								
Participants aux randonnées			5500	6716		Diffusion d'une campagne spécifique de l			1								
Participants aux manifestations et animati			4500			Création et suivi plateforme d'enregistrem			création								
Licenciés de plus de 50 ans			19500			Actions de formation			3								
Licenciés de moins de 13 ans			3000	1053		Projet 10			2025								
Nombre de clubs accueillant des licenciés			220			Accompagnement des structures			Objectifs	Réalisé							
Projet 5			2025			Nombre total de licenciés			47000	45424							
Féminisation			Objectifs	Réalisé		Nombre total de clubs			410	409							
Taux de licenciées (A, U, I, BF, D)			46	46		Nombre total de pratiquants			135000	129871							
Taux de femmes élues (ligues, CD, clubs)			36			Nombre total de clubs labellisés "Station A			220	216							
Taux d'entraîneurs salariées			31														
Taux d'encadrantes bénévoles			34														
Taux de femmes arbitres			34														



Haut Niveau & Haute Performance – Indicateurs Projet de Performance Fédérale

Structuration

- Ouverture du Centre National d'Entraînement (mai 2025)
- Centralisation de la haute performance
- Nouveau directeur des équipes de France
- Nouvelle méthodologie d'entraînement
- Haut-Niveau et Accession: Vers une organisation territoriale de nos actions de formation/recrutement/détection

HAUT NIVEAU & HAUTE PERFORMANCE – INDICATEURS PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRALE

Collectifs de l'équipe de France	Indicateurs	2025	2025	2026	2027	2028
Aviron olympique: Rivière (classic rowing)	Rang de la France au classement des médailles CM/JO	11	11	11	10	9
	Rang de la France au classement indice PO CM/JP	9	11	8	8	7
	Nombre de médaille au CM/JO	1	1	1	2	2
Aviron olympique : Sprint de plage (beach rowing sprint)	Rang de la France au classement des médailles CM/JO	12	6/3	9	8	6
	Rang de la France au classement indice PO CM/JO	8	X	7	7	5
	Nombre de médaille au CM/JO	0	2/2	1	1	1
Aviron Paralympique	Rang de la France au classement des médailles CM/JP	8	NC	8	6	6
	Rang de la France au classement indice PO CM/JP	5	5	5	4	4
	Nombre de médaille au CM/JP	1	0	1	2	2
Collectifs U23	Rang de la France au classement des médailles CM	10	15	11	10	10
	Rang de la France au classement indice PO CM	5	14	6	5	5
	Nombre de médaille au CM/JO	3	1	2	3	3
Collectifs U19	Rang de la France au classement des médailles CM	8	NC	8	6	6
	Rang de la France au classement indice PO CM	5	22	5	4	4
	Nombre de médaille au CM/JO	1	0	1	2	2

HAUT NIVEAU & HAUTE PERFORMANCE

– INDICATEURS PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRALE

Analyse stratégique HN/HP 2025

Les indicateurs 2025 confirment :

- un **positionnement intermédiaire intéressant** de la France dans la hiérarchie mondiale
- Des niveaux individuels en dessous des standards internationaux
- Un fort potentiel de progression sur les disciplines émergentes (BRS)
- A périmètre constant la France remporte 3 médailles en disciplines olympiques
- Une vigilance à avoir sur les jeunes catégories

L'année 2025 n'avait pas vocation à produire un pic de performance, mais bien à **stabiliser le socle** : structures, encadrement, méthodologie, accompagnement des sportifs.

Enjeux structurants pour 2026

- consolider la centralisation au CNE
- renforcer la détection et l'accession (U19 → U23 → Senior),
- améliorer la conversion du potentiel en médailles sur les échéances internationales cibles.

Cette lecture HN/HP s'inscrit pleinement dans l'analyse globale de l'année 2025: **une année de fondations, au service d'une montée en puissance progressive et durable jusqu'aux Jeux de Los Angeles 2028.**

2025
INDICATEURS
FINANCIERS

2025

INDICATEURS COMMUNICATION – RÉSEAUX SOCIAUX

Réseau	Audience fin 2025	Évolution 2025	Croissance annuelle	Analyse
Facebook FFAviron	30 481 abonnés	+1 300	+6,05 %	Croissance continue et régulière, forte fidélité de la communauté
Facebook Équipe de France	10 960 abonnés	+750	+7,4 %	Bonne dynamique, mais légère décélération post-Paris 2024
Instagram FFAviron	25 184 abonnés	+2 500	≈ +12,5 %	Plateforme la plus performante en 2025
LinkedIn FFAviron	4 950 abonnés	+458	+10,2 %	Canal institutionnel en forte progression
YouTube FFAviron	9 794 abonnés	+1 044	+11,9 %	Dynamique soutenue grâce à la montée en qualité vidéo

2025

INDICATEURS COMMUNICATION – TV ET PRESSE ECRITE

PROJET FÉDÉRAL 2025– 2028

- **4 axes structurants**
 - Structurer
 - Accompagner
 - Gagner
 - Innover
- **Un cadre commun pour la DTN, les pôles et les territoires**
- **Alignement avec l'ANS et le ministère**
- **Déploiement 2025: 72% (117 actions)**

Déploiement du projet fédéral

Axe 1:

Structurer pour mieux valoriser

Objectif stratégique

Renforcer la structuration des clubs et des territoires afin de consolider le socle du développement fédéral

Éléments de déploiement en 2025

- Lancement des actions d'accompagnement des clubs vers des modèles de développement plus structurés (projet associatif, outils clés en main, rendez-vous fédéraux).
- Implication forte du pôle Clubs & Territoires, avec une articulation progressive avec les autres pôles.
- Taux de réalisation globalement satisfaisant sur les actions engagées en 2025, bien que certaines aient été volontairement étalées dans le temps
- **Taux de réalisation : 74% (31 actions)**

Analyse

L'axe 1 est celui qui présente le **niveau de maturité le plus élevé dès 2025**, en cohérence avec les priorités du Contrat de développement. La difficulté réside moins dans le lancement que dans l'appropriation homogène par l'ensemble des territoires.

Déploiement du projet fédéral

Axe 2:

Accompagner pour rassembler durablement :

Objectif stratégique

Favoriser l'attractivité et la fidélisation des pratiquants, en particulier des jeunes, à travers des parcours de pratique lisibles et inclusifs.

Éléments de déploiement en 2025

- Engagement des premières actions sur les parcours jeunes et la complémentarité scolaire / club.
- Lancement d'états des lieux et de travaux de formalisation, préalables indispensables aux déploiements opérationnels.

Taux de réalisation : 68% (33 actions)

Analyse

L'année 2025 a été majoritairement consacrée à la **phase de diagnostic et de conception**. Ce choix est cohérent au regard des signaux d'alerte sur certaines classes d'âge (J10–J14).

Les effets concrets sur les effectifs sont attendus à partir de 2027.

Déploiement du projet fédéral

Axe 3: Gagner pour mieux inspirer

Objectif stratégique

Structurer durablement le haut-niveau et la haute performance afin d'améliorer le positionnement international de la France

Éléments de déploiement en 2025

La restructuration du HN/HP est probablement le chantier le plus dense que nous ayons mené.

Si nous additionnons la mise en place de notre nouvelle structuration organisée autour de deux axes:

- **Haut-Niveau et Accession:** Vers une organisation territoriale de nos actions de formation/recrutement/détection
- **Haute Performance:** Vers la mise en place d'un Centre National d'Entraînement (centralisation)
- **l'arrivée d'un nouveau directeur de l'équipe de France d'aviron,**
- **la mise en place de la filière sprint de plage,**
- **et le lancement d'une nouvelle paralympiade avec l'officialisation d'une structuration semi-permanente à Temple, nous mesurons l'ampleur du travail accompli.**

Déploiement du projet fédéral

Axe 3: Gagner pour mieux inspirer

Malgré le fait qu'il reste encore beaucoup de travail d'ajustement — travail qui se finalise au travers des différents débriefings de saison que nous avons menés ou que nous sommes en train de finaliser — **des avancées majeures ont été réalisées, et les premiers résultats significatifs commencent déjà à se faire ressentir. »**

- Atteinte des objectifs d'entrée au CNE en mai et en octobre
- Mise en place des dynamique territoriales avec la prise de fonction officielle des managers et les premières actions, + es recrutements des staff des pôles relève
- Atteintes des objectifs 2025 en senior A
- Dépassement des objectifs 2025 en sprint de plage olympique

Taux de réalisation : 86% (44 actions)

Analyse

L'axe 3 est emblématique de l'année 2025 : une année de **fondations et de transition**, plus orientée vers la structuration que vers la recherche immédiate de résultats.

Déploiement du projet fédéral Axe 4: Innover pour renforcer l'attractivité

Objectif stratégique

Développer l'attractivité de la Fédération par l'innovation, la communication et la diversification des pratiques.

Éléments de déploiement en 2025

- Premières actions structurantes sur la stratégie d'image et de communication.
- Déploiement progressif des projets liés aux pratiques indoor, mer, santé et innovations matérielles.

Taux de réalisation : 60% (9 actions)

Analyse

L'axe 4 est celui dont les effets sont les plus visibles à court terme, mais aussi celui qui nécessite le plus fort alignement inter-pôles. Les actions engagées en 2025 posent un cadre clair, mais la réussite dépendra de la capacité à transformer l'innovation en valeur économique et fédérale.

A person in a light blue shirt and dark shorts is walking away from the camera on a long wooden dock that extends into a calm lake. They are carrying a yellow kayak under their arm. The dock is flanked by water on both sides, and the far shore is lined with trees. The sky is clear and blue.

Projet fédéral 2025–2028: Analyse transversale 2025

Le taux de réalisation des actions prévues en 2025 est globalement satisfaisant, compte tenu du volume de transformations conduites **simultanément**

L'année 2025 apparaît clairement comme une année de structuration, de conception et de sécurisation, plus que comme une année de pleine production d'effets

Les axes 1 et 3 sont les plus avancés, tandis que les axes 2 et 4 entreront dans une phase de montée en puissance à partir de 2026

Cette dynamique est pleinement cohérente avec la trajectoire stratégique et constitue une base solide pour la poursuite du projet fédéral jusqu'en 2028.

Bilan des pôles et services: Pôle Clubs & Territoires

Pôle stratégique

Le pôle Clubs & Territoires est le principal vecteur de déploiement opérationnel du projet fédéral auprès des structures. Il articule politiques publiques, accompagnement, structuration associative et enjeux sociétaux.

Bilan chiffré 2025

- **PSF** : 234 dossiers déposés ; **223 financés** (95 %), pour un volume financier global stable par rapport à 2024.
- **Accompagnement des structures**: 12 newsletters nationales Clubs & Territoires ; 10 webinaires thématiques ; 2 temps nationaux de type forum/rencontre dirigeants.
- **Communautés de pratique** : 4 ligues engagées dans les communautés de pratique dirigeantes féminines ; 2 journées nationales (entraîneurs, arbitres).
- **Développement durable** : plusieurs dizaines de clubs mobilisés sur les week-ends MAIF Sport Planète (actions de nettoyage des berges).

Analyse

Le pôle a maintenu un haut niveau d'activité dans un contexte de forte sollicitation. Le taux de financement PSF confirme la qualité des accompagnements, mais la stabilité du nombre de dossiers traduit un plafond de développement lié aux capacités des structures.

Enjeux 2026

Renforcer l'appropriation des outils produits, prioriser les actions structurantes et améliorer l'évaluation qualitative de l'impact territorial.





Bilan des pôles et services: Pôle Développement & Innovations

Rôle stratégique

Ce pôle est moteur dans la diversification des pratiques, l'innovation fédérale et l'attractivité de l'aviron.

Bilan chiffré 2025

- **MAIF Aviron Indoor** : $\approx + 3\,000$ participants (licenciés, UNSS, UGSEL, universitaires) ; hausse significative de la participation et des produits économiques.
- **eSport / e-ROW** : organisation des **e-ROW Games 2025** ; constitution d'un réseau national d'experts .
- **Aviron santé** : lancement opérationnel de Nautic'Santé (programme et supports créés) ; première Rowing Care Cup organisée sur Octobre Rose.
- **Aviron de mer** : stabilisation du classement mer ; RS 2026 publiée dans les délais malgré un contexte contraint.
- **RowinJoy**

Analyse

Les projets portés génèrent une forte visibilité et positionnent la FFA comme une fédération innovante. En revanche, les retombées en licences et en ressources propres restent encore à optimiser.

Enjeux 2026

Outils l'évaluation économique et transformer l'innovation en levier structurant de développement.

SERVICE FORMATION

Rôle stratégique

Le service Formation soutient directement la qualité de l'encadrement et la performance globale du système fédéral.

Bilan chiffré 2025

- **Personnes formées via l'organisme de formation fédéral : 136** (vs 116 en 2024).
- **Éducateurs professionnels formés : 31**
- **Formations Indoor** : forte croissance avec plus de **100 inscrits** en deux mois sur l'Initiateur Indoor migré.
- **Formation Entraîneur : 14 inscrits** après annulation en 2024.

Analyse

La dynamique est positive et confirme la pertinence des adaptations pédagogiques. Le maillage territorial reste cependant fragile et dépendant des ressources humaines locales.

Enjeux 2026

Sécuriser les parcours, moderniser les diplômes et renforcer l'attractivité par un renouvellement de l'offre

PÔLE COMMUNICATION, MARKETING & ÉVÉNEMENTIEL

Bilan actions 2025

- **Manifestations nationales** : progression continue des audiences sur les réseaux sociaux après chaque championnat ; engagement élevé des communautés de licenciés.
- **Diffusion et visibilité** : forte présence de la presse quotidienne régionale (PQR) sur l'ensemble des championnats nationaux ; interrogation identifiée sur le retour sur investissement des dispositifs de diffusion LIVE.
- **Manifestations internationales** : saut qualitatif majeur sur les contenus Equipes de France (vidéos dédiées par catégorie U19, U23, Elite, Beach), avec un accent particulier sur les championnats du monde de Beach Rowing Sprint.
- **Réseaux sociaux** : communications plus percutantes, touchant désormais des publics au-delà des seuls licenciés (analyse RS 2022–2025).

Partenariats et ressources

- **Nouveaux partenariats** : 10 000 € générés via un appel d'offres équipementier.
- **Partenariats événementiels** : dotation partenaire (crème solaire) sur championnats nationaux Jeunes et Masters.
- **Prospection commerciale** : résultats encore limités hors partenariats ponctuels, avec un besoin identifié de structuration.

PÔLE COMMUNICATION, MARKETING & ÉVÉNEMENTIEL

Projets structurants 2025

- **Inauguration du Centre National d'Entraînement (CNE)** : événement institutionnel réussi, salué par les partenaires publics (Région Île-de-France, Ministère des Sports).
- **e-ROW Games 2025** : co-organisation avec le pôle Indoor ; résultat événementiel très satisfaisant malgré une préparation inter-pôles perfectible.
- **Communication renforcée sur le Beach Rowing Sprint** : amélioration significative de la notoriété de la discipline.

Analyse

L'année 2025 marque un **changement de dimension qualitative** de la communication fédérale, notamment sur les contenus Equipe de France et les disciplines émergentes. En revanche, la capacité du pôle à transformer la visibilité en ressources financières pérennes reste un enjeu majeur.

Enjeux 2026

- Capitaliser sur le Beach Rowing Sprint comme levier média et partenarial.
- Ouvrir et structurer de nouveaux canaux (lancement de **TikTok FFAViron**).
- Développer le **naming de championnats** et une offre structurée de mécénat.
- Mieux mesurer le ROI des dispositifs de diffusion et d'activation.

SERVICE ACCOMPAGNEMENT À LA PERFORMANCE

Bilan chiffré 2025

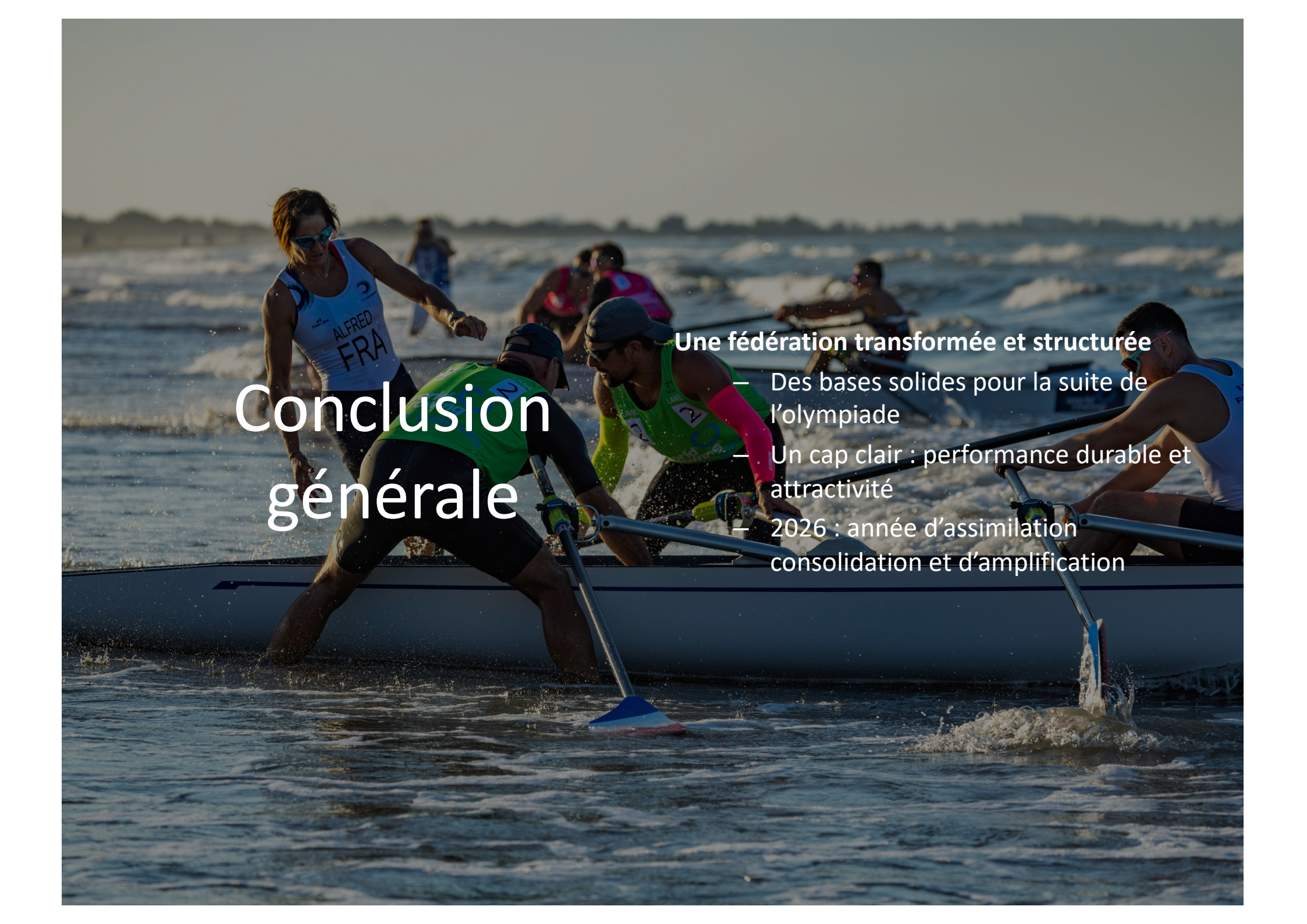
- **Aides personnalisées SHN : 220 000 €** (112 propositions retenues).
- Répartition principale : **192 514 €** d'aides sociales ; **26 369 €** pour la formation ; aides spécifiques parentalité.
- **CIP / CAE : 26 dispositifs actifs** en 2025 (-7 vs 2024).

Structures PPF

- Accompagnement de l'ensemble des Pôles France et Espoirs durant la phase de transition.
- Transfert de +20 SHN au CNE

Analyse

Le pôle a joué un rôle d'amortisseur décisif dans un contexte post-olympique et de transformation du modèle HN. La baisse progressive des dispositifs d'emploi est normale sur une année post olympique



Conclusion générale

Une fédération transformée et structurée

- Des bases solides pour la suite de l'olympiade
- Un cap clair : performance durable et attractivité
- 2026 : année d'assimilation consolidation et d'amplification